

Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles

Session 2020

RAPPORT DE JURY



**Session présidée par Mme Françoise FAVREAU,
Directrice des services départementaux de l'Éducation nationale du Morbihan**

Remerciements

Mme Françoise FAVREAU, Présidente du jury académique des CRPE de la session 2020, tient à remercier les coordonnateurs des épreuves écrites d'admission pour leur précieuse contribution à la rédaction de ce rapport.

- Mme Bérangère LEFORT-DEBAR, IA-IPR de Lettres
- Mme Mathilde FOUCHERAULT, IA-IPR de Lettres
- M. Gilles PATRY, IA-IPR de Mathématiques
- M. Fabrice DAVID, Faisant fonction d'IA-IPR de Langues et Cultures Régionales

Sommaire

1. Épreuves écrites d'admission

1.1. Épreuve écrite de français

1.1.1. Résultats obtenus dans l'académie

1.1.2. Analyse du sujet

1.1.3. Quelques conseils aux candidats

1.2. Épreuve écrite de mathématiques

1.2.1. Résultats obtenus dans l'académie

1.2.2. Analyse du sujet

1.2.3. Quelques conseils aux candidats

1.3. Épreuve écrite en langue régionale

1.3.1. Résultats obtenus dans l'académie

1.3.2. Attendus de l'épreuve

1.3.3. Analyse du sujet

1.3.4. Remarques sur les copies des candidats

1.3.5. Quelques conseils aux candidats

2. Statistiques

2.1. Concours de recrutement de professeurs des écoles publics

2.1.1. Postes offerts par département

2.1.2. Résultats globaux

2.1.3. Résultats par concours

2.1.4. Résultats par épreuve

2.2. Concours de recrutement de professeurs des écoles privés

2.2.1. Postes offerts par département

2.2.2. Résultats globaux

2.2.3. Résultats par concours

2.2.4. Résultats par épreuve

1. Épreuves d'admission

1.1. Épreuve écrite de français

Descriptif de l'épreuve

Durée : 4 heures

Notation : 40 points

1. Première partie : 11 points ;
2. Deuxième partie : 11 points ;
3. Troisième partie : 13 points.

5 points permettent d'évaluer la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat.

Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

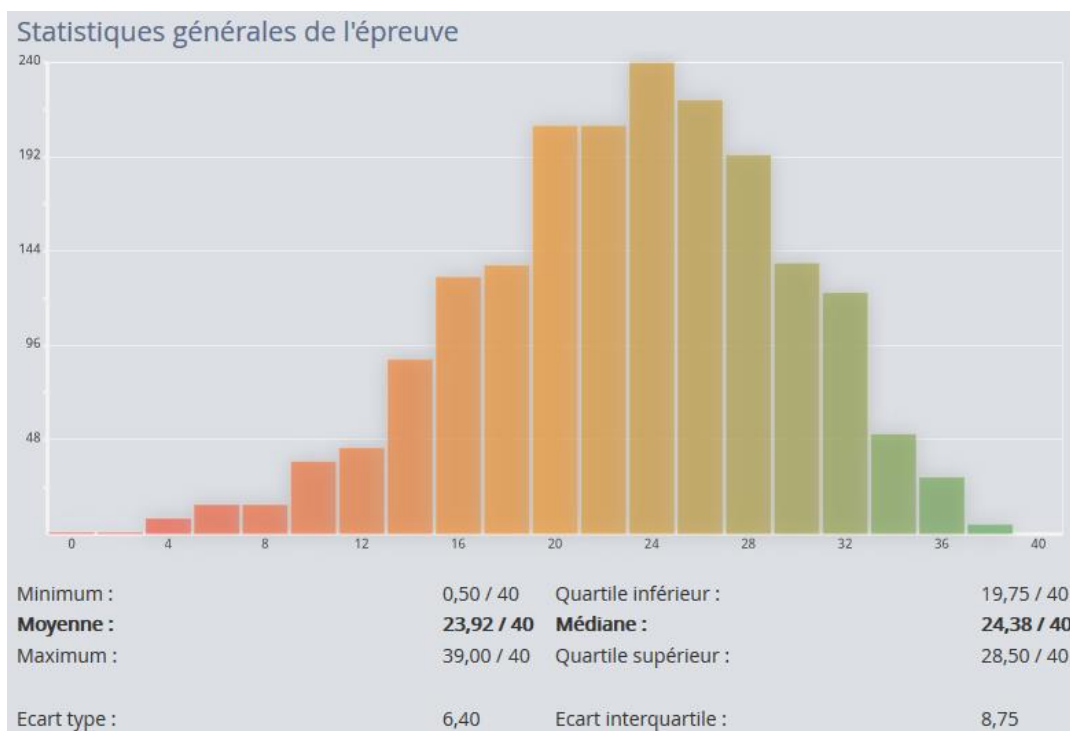
Finalités :

- Évaluer la maîtrise de la langue française et les connaissances sur la langue ;
- Évaluer la capacité à comprendre et à analyser des textes ;
- Évaluer la capacité à apprécier les intérêts et les limites didactiques de pratiques d'enseignement du français.

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes pour l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Le niveau attendu correspond à celui exigé par la maîtrise des programmes de collège.

1.1.1. Résultats obtenus dans l'académie

Cette année, 1895 candidats ont composé en Français : 1182 pour les concours publics, 713 pour les concours privés. Les copies ont été corrigées par des binômes de correcteurs selon le principe de double correction. Le diagramme statistique suivant montre la répartition des notes obtenues à l'ensemble des concours.



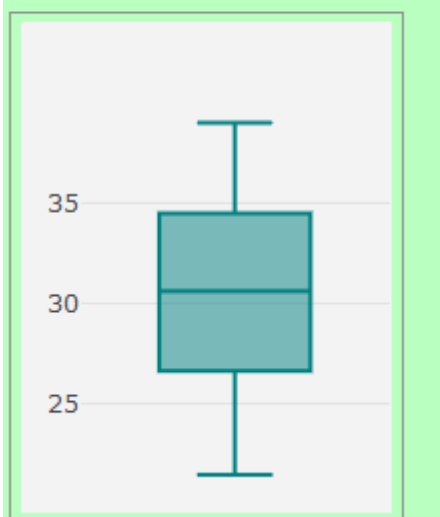
Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues à l'épreuve de Français selon le type de concours :

Concours	Présents	Moyenne sur 40
CRPE externe public	1020	24,36
CRPE externe privé	638	24,12
CRPE externe public spécial langue régionale	64	21,53
CRPE externe privé spécial langue régionale	24	21,89
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	20	22,38
2 ^d CRPE interne public spécial langue régionale	2	22,13
2 ^d CRPE interne privé	31	22,73
3 ^e CRPE public	96	20,57

Les éléments statistiques suivants apportent des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues par les candidats admis et inscrits sur liste complémentaire.

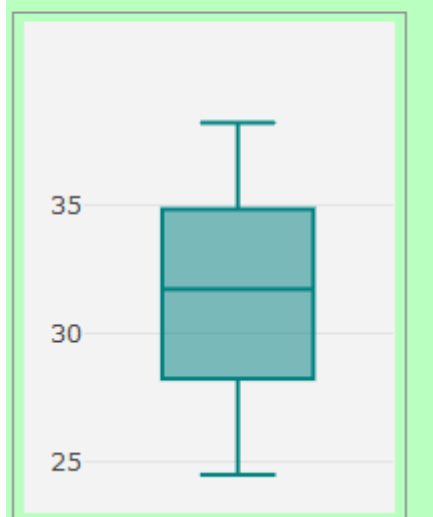
Concours Externe Public

Ecart type :	3.35
Q1 :	28.38
Médiane :	30.63
Q3 :	33.00
Minimum :	21.50
Maximum :	39.00



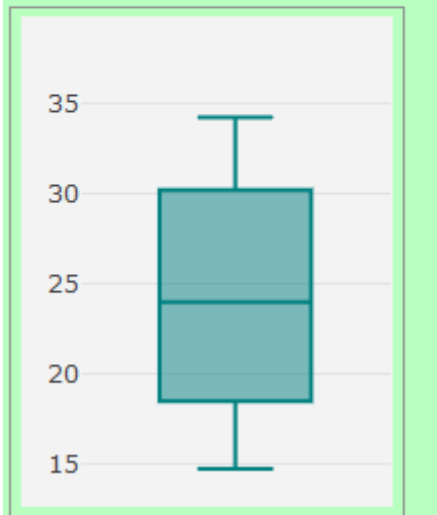
Concours Externe Privé

Ecart type :	2.81
Q1 :	29.50
Médiane :	31.75
Q3 :	33.75
Minimum :	24.50
Maximum :	38.25



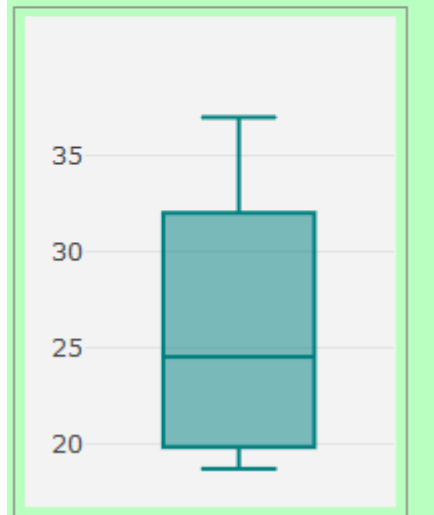
Concours Externe Public Spécial Langue Régionale

Ecart type :	5.36
Q1 :	19.75
Médiane :	24.00
Q3 :	28.88
Minimum :	14.75
Maximum :	34.25



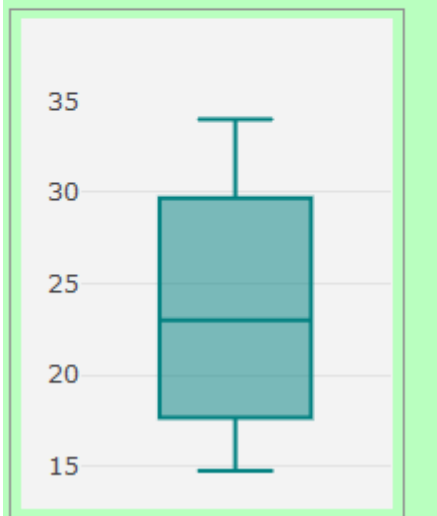
Concours Externe Privé Spécial Langue Régionale

Ecart type :	5.99
Q1 :	20.25
Médiane :	24.56
Q3 :	30.38
Minimum :	18.75
Maximum :	37.00



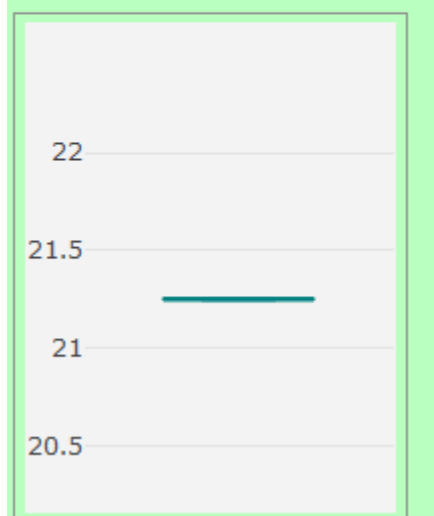
Concours Externe Privé Spécial Langue Régionale Diwan

Ecart type :	5.80
Q1 :	18.63
Médiane :	23.00
Q3 :	28.25
Minimum :	14.75
Maximum :	34.00



2^d Concours Interne Public Spécial Langue Régionale

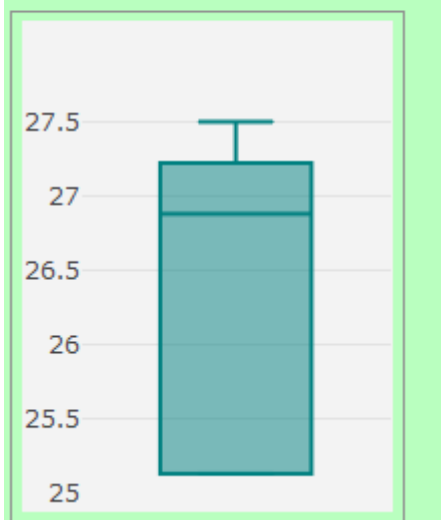
Ecart type :	0.00
Q1 :	N.A.
Médiane :	21.25
Q3 :	N.A.
Minimum :	21.25
Maximum :	21.25



NB : Un seul candidat a été déclaré admis.

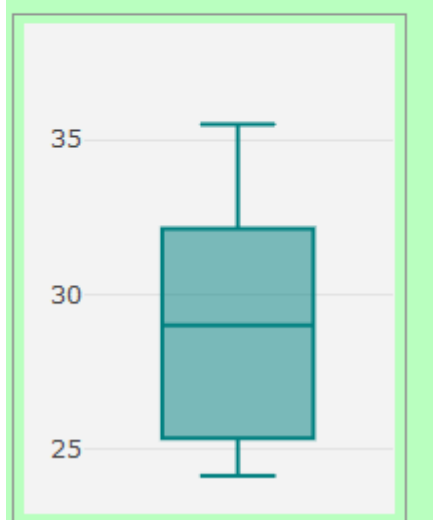
2^d Concours Interne Privé

Ecart type :	0.90
Q1 :	25.13
Médiane :	26.88
Q3 :	27.13
Minimum :	25.13
Maximum :	27.50



3^e Concours Public

Ecart type :	3.17
Q1 :	25.75
Médiane :	29.00
Q3 :	31.00
Minimum :	24.13
Maximum :	35.50



1.1.2. Analyse du sujet

Les moyennes par exercice sont les suivantes :

- partie 1 : 6,52 sur 11 ;
- partie 2 : 6,56 sur 11 ;
- partie 3 : 7,30 sur 13 ;
- correction syntaxique et qualité écrite : 3,61 sur 5.

41 candidats sur 1895 ont obtenu une note inférieure ou égale à 10/40, éliminatoire.

PREMIÈRE PARTIE : rédaction d'une réponse construite et rédigée à une question relative aux textes proposés.

Le corpus du sujet était composé de quatre textes, accompagnés de la consigne suivante :

À partir du corpus proposé, vous analyserez la façon dont les auteurs interrogent notre relation à l'argent.

TEXTE 1 : Jean de LA FONTAINE, Fables, Livre VIII (1678).

Cette fable oppose le Financier au Savetier : le Savetier gagne tout juste de quoi subvenir à ses besoins et incarne la joie de vivre ; le Financier, pourtant fort riche, mène une existence austère et triste ; sujet à des insomnies, il ne vit que pour faire fructifier son argent. Ainsi, une relation trop étroite à l'argent est présentée comme « ce qui cause nos peines » : vouloir garder son argent, c'est devenir comme l'Harpagon de Molière, obsédé par sa seule cassette, angoissé au moindre bruit. La fable, et à travers elle, le fabuliste, semble inviter à

entretenir un rapport sain à l'argent. Le détachement vis-à-vis de l'argent est placé du côté de la liberté créatrice et de l'insouciance, tandis que la posture inverse monnaie jusqu'aux plus simples plaisirs (le dormir, le boire, le manger).

TEXTE 2 : François-René de CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, quatrième partie, livre trente-cinquième, chapitre 8 (1849-1850).

Dans cet extrait de son récit autobiographique, Chateaubriand commence par affirmer sur un ton un peu ironique son mépris de l'argent, avant de nuancer avec humour cette posture, rappelant « le mérite » certain du confort matériel. Il permet en effet à l'individu d'accéder à l'indépendance et à la réalisation des possibles de l'existence. Mais plus encore, il aide à se forger une image positive de soi, certes factice, reposant sur "l'avoir" davantage que sur "l'être" ; cependant, l'argent profite à l'ego dans la mesure où il déclenche l'attraction d'autrui pour l'individu que l'on figure en société. Il s'agit toutefois d'une illusion, Chateaubriand insistant sur l'idée que la véritable gloire, quant à elle, ne s'achète pas.

Il ajoute que le manque d'argent force des conjoints qui ne s'entendent plus à vivre ensemble. Les images employées opposent donc les « chaînes » du manque d'argent à la fuite qu'autorise le confort financier.

TEXTE 3 : Emile ZOLA, L'Argent, chapitre 8 (1891).

Ce roman naturaliste du XIX^e siècle met en scène le personnage de Saccard, pour lequel la possession de l'argent constitue un accomplissement de soi symbolisé par des métaphores alimentaires. Dans le cadre de sa dénonciation des vices du Second Empire, Zola montre son personnage à l'apogée de son ascension sociale et financière, dont la fierté de parvenu atteint jusqu'à l'*hybris*, caractéristique de la démesure du héros tragique : il est présenté comme en majesté, fier de sa propre gloire acquise grâce à la fortune, et prétend même concurrencer l'empereur en possédant une de ses maîtresses. Pour Saccard, comme pour la société impériale, tout s'achète, l'amour est subordonné à l'argent. La possession de l'argent permettant la possession de la femme, le choix de Saccard s'arrête sur Madame de Jeumont, vue comme « un très gros diamant », un « morceau », signe de son triomphe. Posséder l'argent, c'est donc tout posséder, sans moralité.

TEXTE 4 : Eric REINHARDT, Cendrillon (2007).

Cet extrait de roman contemporain oppose deux conceptions de l'argent, celle d'un écrivain et celle d'un millionnaire issu du monde de la finance : les sommes évoquées par ce dernier ne représentent rien pour l'écrivain, qui en perd ses mots (les points de suspension le montrent) et ne comprend pas le jargon financier (*les « dolls »*). Le trader décrit ses revenus annuels comme « la norme » dans son milieu. Le texte souligne une dichotomie propre à nos sociétés libérales, où l'entre-soi des riches est un autre monde pour la majorité des citoyens. Cette coupure est signifiée aussi par l'absence de participation à l'impôt de cette classe supérieure : l'argent n'est pas quelque chose qui profite à la société tout entière, il ne revient qu'à ceux qui le brassent, pour lesquels l'argent appelle sans cesse l'argent. De fait, c'est la quête d'argent qui prime sur le sens de sa possession : cette quête est décrite comme une drogue, un plaisir qui s'empare de l'individu (« on ne peut plus faire autrement »).

La posture de l'écrivain s'oppose aussi à celle du trader autour de l'idée du génie financier : quand l'artiste est convaincu qu'un « génie » explique l'enrichissement, le financier ne lui apparaît que comme un *monsieur tout le monde* sans talent particulier, un bon informaticien qui se qualifie d'ailleurs lui-même d'« exécutant ».

Les textes du corpus ne présentaient pas de difficulté particulière de compréhension ou d'interprétation. Ils offraient des possibilités de croisement relativement explicites et variées parmi lesquelles :

- des visions antithétiques de l'argent : bonheur/malheur, liberté/aliénation, indépendance/dépendance, envie de posséder davantage/mépris de l'argent, passion qui élève l'homme/qui le fait chuter, richesse/pauvreté, aveuglement/clairvoyance ;
- le rôle de l'argent en société : exister aux yeux des autres, être considéré voire adulé, appartenir à une sorte de caste qui possède son langage, moyen d'obtenir le pouvoir ;
- la conquête de l'argent : le hasard d'une rencontre, le génie, des stratégies, le mérite personnel... ;
- la figure de l'écrivain : suggérer une visée morale, dénoncer les extrêmes, savourer le bien-être, la liberté, l'espace de création, l'insouciance qu'offre la possession d'un juste pécule ; au-delà de l'apparence, mettre en valeur la quête de l'épanouissement personnel qui s'oppose à la passion dévorante et jamais assouvie du « toujours plus ».

DEUXIÈME PARTIE : connaissance de la langue (grammaire, orthographe, lexique et système phonologique)

La nouvelle Grammaire du français • Terminologie grammaticale est désormais accessible sur le site Éduscol depuis l'accueil du portail, dans les actualités de l'onglet *S'informer* (Accueil du portail > S'informer > Actualités). Il est aussi possible d'y accéder grâce à ce lien : <https://eduscol.education.fr/cid153085/grammaire-francais.html>
Les candidats se présentant à la session 2021 du concours sont invités à prendre connaissance de cette publication.

Six questions étaient posées dans cette deuxième partie. Elles portaient sur des connaissances relevant des différents champs linguistiques et proposaient des activités variées : les candidats devaient manifester leurs capacités d'analyse, de manipulation et de structuration. La totalité des points ne pouvait être accordée qu'en cas de réponse complète.

Question 1 : deux éléments de réponse étaient attendus par mot souligné : la classe grammaticale et l'explication de son emploi. On note que la consigne de cette question interrogeait sur la *nature* (des mots soulignés) sans préciser comme c'était le cas dans la question 5, qu'il s'agissait de la *classe grammaticale*. Les deux expressions sont utilisées dans les programmes scolaires et dans la *Terminologie grammaticale*. La deuxième occurrence à analyser était un article partitif dont on a apprécié qu'il soit justifié par un aspect non dénombrable ou générique ou non-comptable.

Question 2 : le candidat devait dans un premier temps effectuer un relevé de quatre formes verbales, toutes au mode de l'indicatif. Trois temps apparaissaient : le passé simple, le plus-que-parfait et deux verbes au présent. Les valeurs n'ouvraient pas à discussion même s'il était possible de les décrire à l'aide d'expressions variées : action de premier plan ou délimitée/bornée dans le temps pour le passé simple, action antérieure et accomplie ou passée dans le passé pour le plus-que-parfait. Le présent était de narration. Les correcteurs ont relevé un certain nombre d'erreurs sur l'identification des temps verbaux et de leur valeur dont la maîtrise constitue un attendu de cette épreuve.

Question 3 : l'identification des discours rapportés supposait la maîtrise des trois formes au programme de la classe de 3^e : discours rapporté direct (énoncé a), indirect (énoncé b) et indirect libre (énoncé c). Les justifications possibles étaient plurielles, et les candidats qui ont associé correctement la forme de discours rapporté et une justification ont obtenu les points attribués. L'incise *dit-il* a été fréquemment proposée pour le discours rapporté direct. À l'opposé, la présence d'un verbe introducteur de parole ouvrant sur une proposition subordonnée complétive commençant par "que" permettait de justifier le discours rapporté indirect. De manière générale, une approche des discours rapportés en lien avec les marques de l'oralité et de l'émotion permet de distinguer le discours rapporté direct (qui contient les marques de l'oralité) de l'indirect (qui les neutralise). Elle permet aussi d'analyser la forme hybride qu'est le discours rapporté indirect libre : on y trouve à la fois les marques de l'oralité et de l'émotion, mais aussi un système énonciatif qui correspond au récit (imparfait de l'indicatif dans l'exemple de l'énoncé) et non au discours.

Question 4 : on attendait des candidats qu'ils distinguent les trois éléments : *in-* (préfixe), *cessant* (radical), *-ment* (suffixe) ; le sens des éléments devait être proposé, même si plusieurs expressions étaient acceptées, notamment pour le préfixe qui pouvait être d'opposition ou privatif ou négatif ou marquant le contraire. Pour le radical, les adjectifs *cessant* et *incessant* ont été acceptés, le premier étant d'un usage rare et figé dans quelques expressions seulement comme *toute affaire cessante*. L'attention des candidats est attirée sur la présentation formelle des préfixes et des suffixes auxquels on associe des tirets qui montrent qu'il y a nécessité de leur adjoindre un radical. On attendait aussi que soit explicitée la classe grammaticale du mot régie par le suffixe adverbial. L'implicite de la consigne de travail nécessite de proposer une définition globale du terme analysé qui respecte cette classe observée. *Incessamment* signifie ainsi "d'une manière qui ne s'arrête pas" ou "d'une manière qui ne connaît pas de répit", expressions qui reprennent l'idée d'un adverbe de manière, mais pas "ne pas s'arrêter", qui est une forme verbale. Ont été valorisés les candidats qui ont formulé une remarque sur l'orthographe de l'adverbe : on pouvait en effet signaler que la présence du *a* dans l'adverbe était héritée de *cessant* ou encore faire observer le doublement du *m* en lien avec la prononciation.

Question 5 : l'analyse syntaxique de la phrase complexe suppose que les candidats sachent reconnaître différents types de propositions : principale, subordonnée relative, subordonnée circonstancielle. Conformément aux préconisations du Grévisse de l'enseignant (J.-C. Pellat et S. Fonvielle, édition Magnard, juillet 2016, p.285) et de la Grammaire du français • Terminologie grammaticale accessible en ligne (p.3 et p.22), on attendait que l'ensemble de la phrase, GS et ses expansions + GV + Complément de phrase, soit relevé comme proposition principale. On acceptait aussi que le relevé se réduise à *Mme Caroline restait une amie*, c'est-à-dire à l'identification des noyaux du GS et du GV. La classe grammaticale des propositions subordonnées relatives pouvait être précisée de différentes manières. On acceptait proposition subordonnée relative adjectivale (ou adjectivale) mais aussi proposition subordonnée relative explicative ou appositive. Plusieurs formulations pour la fonction étaient acceptées : épithète ou épithète détachée ou apposée, complément du nom (ou de l'antécédent). Le relevé de la proposition subordonnée (conjonctive) circonstancielle nécessitait de prendre en compte l'adverbe *même*. Les valeurs de concession, d'opposition et de temps ont été acceptées.

Question 6 : là encore, des réponses variées étaient acceptées (métaphores, images ou figures par analogie, périphrase dévalorisante, hyperbole à valeur d'exagération, emploi figuré de l'expression "trop mince"...), pourvu que le lien soit fait entre l'analyse (ou le repérage) du choix stylistique et l'effet de sens. Dans les copies, certaines références au texte restent floues : de brèves citations permettent pourtant au correcteur d'identifier clairement les expressions relevées et de mieux suivre le raisonnement du candidat. En résumé, il s'agit pour ce type de questions de faire référence au texte ou de le citer, de nommer et d'interpréter les choix stylistiques d'un auteur.

TROISIÈME PARTIE : analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement du français choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire, qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), et de productions d'élèves de tous types permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.

Question 1 : compétences travaillées dans les situations d'écriture proposées (cycle 2).

On n'attendait pas du candidat une liste exhaustive des compétences des programmes, mais la mention des grands domaines de compétences (ci-dessous en gras) explicités ou précisés par des capacités ou des compétences :

- **Écrire** (copier, encoder, réviser et améliorer l'écrit produit...)
- **Comprendre le fonctionnement de la langue** (passer de l'oral à l'écrit, construire le lexique, s'initier à l'orthographe lexicale, se repérer dans la phrase simple, maîtriser l'orthographe grammaticale de base, etc.)
- **Lire** (identifier des mots, repérer des informations, relire son écrit, etc.)

Question 2 : analyse des intérêts et limites du carnet de mots et de la « Dictée recherche » pour l'apprentissage de l'écriture au CP.

On attendait trois éléments parmi lesquels le candidat pouvait proposer :

Intérêts :

- mettre les élèves en situation d'encodage ;
- consolider la mémoire orthographique ;
- renforcer le décodage pour identifier les mots présents dans les outils ;
- effectuer une recherche dans le carnet, où les mots sont classés sémantiquement et orthographiquement ;
- transformer un mot du carnet (« dévorer » / « dévore ») ;
- encoder seul le mot « poissons » ;
- articuler activités de lecture et d'écriture.

Limites :

- en situation de dictée, l'image proposée constitue un distracteur. En revanche, elle serait pertinente en situation de production autonome ;
- en cohérence avec la progression des correspondances graphèmes-phonèmes, l'utilisation d'un répertoire nécessite un choix de mots entièrement déchiffrables ;
- l'élève a beaucoup d'outils à sa disposition. Leur utilisation suppose un entraînement régulier et une différenciation selon les élèves ;
- l'activité de « dictée » ne se suffit pas à elle-même. Elle doit être complétée par de la production écrite autonome et des séances d'étude de la langue (accords du groupe nominal, etc.) ;
- une différenciation serait à prévoir (longueur, choix des mots, modalités de mise en œuvre, etc.).

Question 3 : commentaires au sujet de l'intervention de l'enseignante sur la dictée de l'élève et proposition d'une autre modalité d'intervention.

On attendait du candidat au moins deux commentaires pertinents sur l'intervention de l'enseignante et une proposition développant une autre modalité possible.

Commentaires sur les interventions de l'enseignante :

- les interventions de l'enseignante sont axées sur la correction orthographique : barrer, ajouter, réécrire ;
- toute la correction orthographique semble portée par l'enseignante qui pointe les erreurs et non les réussites (alors qu'il s'agit d'une bonne production pour un début de deuxième trimestre de CP) ;
- l'enseignante n'utilise aucun codage qui permettrait à l'élève d'identifier ses erreurs et de se corriger avec des outils de référence.

Propositions sur d'autres modalités possibles (une seule attendue) :

- utiliser un codage qui permette à l'élève d'identifier ses erreurs : « devorer » (erreur phonique), « poure » (mot outil, mot fréquemment utilisé), « deslégumes » ou « ogr » (renvoi au carnet de mots) ;
- varier les différentes formes de dictée : procéder sous forme de dictées collaboratives en amenant les élèves à échanger, justifier ;
- effectuer des corrections croisées entre élèves avant l'institutionnalisation ;
- utiliser le numérique pour exploiter les outils et/ou les productions ;
- demander aux élèves de recopier l'écrit, sans erreur.

Question 4 : activités complémentaires pour développer des compétences d'écriture au CP.

Le texte d'André Ouzoulias (Lecture Ecriture, quatre chantiers prioritaires, « Faire écrire les enfants : une urgence pédagogique et sociale », RETZ 2014) induit une réponse portant obligatoirement sur des activités contribuant à la production écrite ; on sort du champ de la dictée.

On attendait trois propositions ou deux propositions bien développées :

- productions d'écrits autonomes avec une consigne ou un inducteur d'écriture (photos, images séquentielles, etc.) / activités faisant varier les formes textuelles / aides à la planification – la révision – la réécriture ;
- variation des modalités de travail : individuellement, en binôme, collectivement ; dictée à l'adulte ;
- fréquence des activités d'écriture ;
- renforcement de l'orthographe : activités réflexives sur l'encodage, l'orthographe lexicale et grammaticale ;
- structuration du lexique : constitution et structuration de listes de mots (catégories grammaticales diversifiées), d'expressions, de structures, etc., en lien avec le sujet d'écriture ;
- socialisation des productions : par des lectures partagées, des mises en valeur écrites, etc.

1.1.3. Quelques conseils aux candidats

Les candidats sont invités à s'entraîner en temps limité : une bonne gestion du temps permet d'accorder à chacune des parties un temps équilibré. Certaines copies au début prometteur, manifestant des connaissances et des compétences, n'ont pas obtenu une note suffisante pour l'admission car une partie du sujet avait été traité précipitamment. Produire des écrits d'une certaine longueur demande un entraînement régulier, par exemple à partir des annales du concours.

Les meilleures copies ne sont pas nécessairement les plus longues ; en revanche, elles sont claires et explicites et mettent en valeur la capacité de synthèse du candidat.

D'autre part, une présentation et une mise en page soignées favorisent la lecture, notamment en faisant apparaître les différentes parties grâce à des paragraphes séparés par des sauts de lignes ; un graphisme lisible met également en valeur la production du candidat : malgré l'essor du support informatique, on rappelle qu'il s'agit de recruter des professeurs des écoles, amenés dans les situations de classe quotidiennes à écrire à la main et à être lus par des élèves : sans aller jusqu'à parler de calligraphie, un graphisme lisible est tout aussi indispensable qu'une présentation soignée, les examinateurs ne pénalisant pas des ratures limitées et propres. Les copies étant numérisées avant leur évaluation, une encre de couleur foncée est à privilégier.

PREMIÈRE PARTIE :

Comme dans les rapports précédents, on rappelle que l'exercice vise d'abord à tester les compétences de lecture des candidats : attention aux contresens qui manifestent des erreurs de compréhension ou d'interprétation. Ensuite, il s'agit de mettre tous les textes en relation les uns avec les autres : on invite les candidats à relever leurs points de convergence et de divergence, à montrer comment ils se complètent, se contredisent, se nuancent en fonction du point de vue proposé qui peut se donner à lire explicitement ou implicitement derrière le choix d'un genre littéraire ou de procédés d'écriture par exemple. Une copie qui traite les textes les uns après les autres ne répond donc pas aux attentes. Il est conseillé de vérifier que tous les textes du corpus ont bien été lus et convoqués dans cette première partie.

Si la juste compréhension des textes est indispensable, il reste qu'un propos strictement paraphrastique, même s'il manifeste la compréhension littérale du texte, ne répond pas pleinement aux exigences de l'exercice ; on attend en effet que le candidat témoigne d'une lecture globale et distanciée de l'ensemble du corpus : pour cela, une bonne maîtrise de certains outils littéraires (genre littéraire, narrateur, personnage, registres, tonalités...) peut s'avérer précieuse. Cependant, la confrontation des textes ne se limite pas à leur analyse stylistique : un raisonnement se déploie qui confronte, nuance, oppose les idées.

La formulation d'une problématique demeure indispensable : le traitement de cette interrogation s'illustre dans la construction du plan personnel qui structure le propos et qui est explicité. Le questionnement posé doit permettre d'appréhender tous les aspects du sujet ; des éléments de réponse sont explicitement proposés dans la conclusion.

Une introduction a pour fonction d'introduire le propos : il est conseillé de veiller à la concision de celui-ci. Il s'agit de présenter les textes (auteur, titre souligné proprement, date, genre du texte), la problématique et le plan ; l'analyse des textes est à proscrire à ce stade.

Les citations sont insérées dans le propos et référencées grâce aux lignes du texte ; une bonne production privilégie les citations courtes ; des références précises et explicites aux textes appuient plus efficacement les propos du candidat qu'une longue citation et laissent davantage de place à l'analyse qui demeure l'essentiel lorsque l'on convoque un texte ; pour éclairer la pertinence de la citation, le candidat peut proposer une brève contextualisation du texte qui contribue à éclairer le choix de cette citation ou référence au regard de l'idée soutenue.

La conclusion reprend la problématique et synthétise les réponses apportées ; elle se termine sur une ouverture pertinente.

L'utilisation de connecteurs logiques met en valeur le cheminement de la pensée et rend le raisonnement plus lisible. Les liens d'opposition ou de continuité entre les textes sont ainsi mis en relief, ce qui constitue l'enjeu de la confrontation au cœur de l'exercice de synthèse.

La rédaction de l'introduction et de la conclusion doit bénéficier d'une attention toute particulière de la part du candidat.

Enfin, il est inutile de rapporter tous les propos à la pédagogie : il n'y a pas d'attendus pédagogiques systématiques dans cette partie de l'épreuve.

En conclusion, les copies qui se démarquent de manière positive manifestent des qualités de méthode, une réflexion pertinente, une bonne maîtrise des outils d'analyse littéraire, une capacité à s'exprimer clairement.

DEUXIÈME PARTIE :

Cette partie de l'épreuve est discriminante. Or, les connaissances attendues relèvent du niveau de la classe de 3^e en français : il est donc indispensable que les candidats s'approprient les connaissances de ce programme, non seulement pour se différencier des autres candidats, mais aussi pour maîtriser des connaissances et des capacités qui leur seront nécessaires pour enseigner efficacement la maîtrise de la langue dans les classes du primaire ; certains candidats se présentent avec un niveau manifestement très faible en grammaire, ce qui ne peut leur permettre d'accéder à l'admission. Certaines copies montrent des défaillances sur des connaissances fondamentales : classes et fonctions grammaticales, conjugaison (identification et valeur des temps), segmentation et analyse des propositions, identification des différents types de discours rapportés, principaux procédés de style et sensibilité aux effets produits par le texte littéraire... Nous rappelons qu'il n'y a pas de « question piège » et qu'une préparation rigoureuse peut permettre au candidat de s'assurer un maximum de points, sans passer trop de temps sur cette partie de l'épreuve.

Une lecture attentive de la consigne permet non seulement de répondre à l'ensemble des attentes mais aussi de ne pas perdre de temps dans la rédaction de réponses non attendues ; les candidats sont donc invités à s'en tenir strictement à la consigne pour gagner en efficacité et en clarté. A l'inverse, quand un classement est demandé, l'absence de classement est lourdement pénalisée. Les candidats gagnent à utiliser un tableau, un schéma, des puces pour présenter leur classement ou certaines réponses sans que cet usage ne soit à systématiser pour toutes les réponses. Plus généralement, une réponse structurée gagne en lisibilité et permet de répondre à l'ensemble des attentes ; en outre, le correcteur identifie ainsi plus aisément les connaissances réelles du candidat.

On attire l'attention des candidats sur l'usage du (...) ou [...] parfois utilisé pour gagner du temps : on conseille de limiter cet usage aux citations longues et de bien vérifier que le correcteur comprend ce qui doit être lu ou pas. À titre d'exemple, le candidat qui analysait comme proposition principale l'ensemble de la phrase dans la question 5, pouvait s'abstenir d'en recopier la totalité à condition de préciser explicitement que la proposition principale correspondait à l'ensemble de la phrase.

TROISIÈME PARTIE :

La connaissance des textes officiels accessibles sur le site *Éduscol* (programmes, attendus de fin de cycle, socle commun de connaissances, de compétences et de culture, guides tels que Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP et au CE1, vademecum Le pilotage des classes dédoublées • 100% de réussite en CP) demeure indispensable. Les enjeux, les objectifs et les spécificités du cycle 2 semblent méconnus de bon nombre de candidats : les activités proposées, les grilles de correction citées étaient plutôt des outils de cycle 3. De nombreux candidats ont effectué des inventaires de sous-compétences et n'ont pas effectué d'analyse globale des documents pour identifier les grands domaines de compétences. Il convient d'éviter l'effet catalogue lorsque les compétences sont répertoriées. On préférera faire des choix pour développer le propos et la réflexion sur certaines d'entre elles, jugées majeures. Lors de la préparation de l'épreuve, les candidats pourraient constituer et capitaliser pour eux-mêmes un répertoire diversifié d'activités possibles au service des différentes compétences en prenant appui sur les ressources institutionnelles. Ils veilleront à percevoir une activité dans son contenu mais aussi dans son organisation (durée, fréquence, etc.).

De manière générale, les connaissances didactiques des candidats restent à approfondir. L'épreuve vise à expliciter des choix didactiques et à en montrer à la fois la pertinence et les limites. Les affirmations et les analyses sont argumentées dans un langage clair qui gagnera à se méfier d'un jargon pédagogique non maîtrisé. Les copies qui se distinguent sont celles qui articulent les propositions d'activités avec l'objectif d'apprentissage qu'elles cherchent à atteindre.

Les candidats s'appuient sur l'ensemble des documents pour répondre aux questions : à titre d'exemple, un document annexe n'est pas un document superflu.

Les examinateurs ont valorisé la capacité à prendre parti, à se positionner clairement autrement que par des considérations générales et consensuelles sur l'école, ce qui suppose notamment de développer une veille, une vigilance sur les problématiques de l'École en général pour enrichir l'argumentation. Une prise d'appui authentique sur des observations dans des classes, une bonne représentation de l'élève et une bonne connaissance de l'enfant favorisent la nécessaire mise à distance lorsqu'il s'agit d'examiner les questions de

didactique. Observer des pratiques de classes sur support vidéo peut également aider : *Canopé* propose des supports intéressants qui peuvent aider à mettre en œuvre la différenciation pédagogique ou les usages du numérique par exemple.

Les propos polémiques ou revendicatifs (effectifs trop nombreux...) ne sont pas à leur place dans une copie de concours.

La mission de professeur des écoles peut être exercée par un homme ou par une femme ; les candidats éviteront de les désigner systématiquement par le pronom féminin.

Enfin, concernant la qualité de la langue écrite, évaluée sur 5 points pour l'ensemble de la copie, on invite les candidats à porter une attention particulière aux accents et aux virgules ; une bonne gestion du temps permet une relecture attentive, voire plusieurs relectures portant sur des points précis : accords, ponctuation, accent, notamment. Les candidats veilleront à apporter du soin à leur graphisme, conscients de son caractère modélisant dans la classe. Le niveau de langue doit également correspondre aux attentes d'un concours qui vise à recruter des professeurs des écoles : les propos familiers desservent donc le propos des candidats. Enfin, certains points syntaxiques doivent être revus, comme la maîtrise de l'interrogation indirecte.

1.2. Épreuve écrite de mathématiques

Descriptif de l'épreuve

Durée : 4 heures

Notation : 40 points

1. Première partie : 13 points ;
2. Deuxième partie : 13 points ;
3. Troisième partie : 14 points.

5 points au maximum peuvent être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production du candidat.

Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

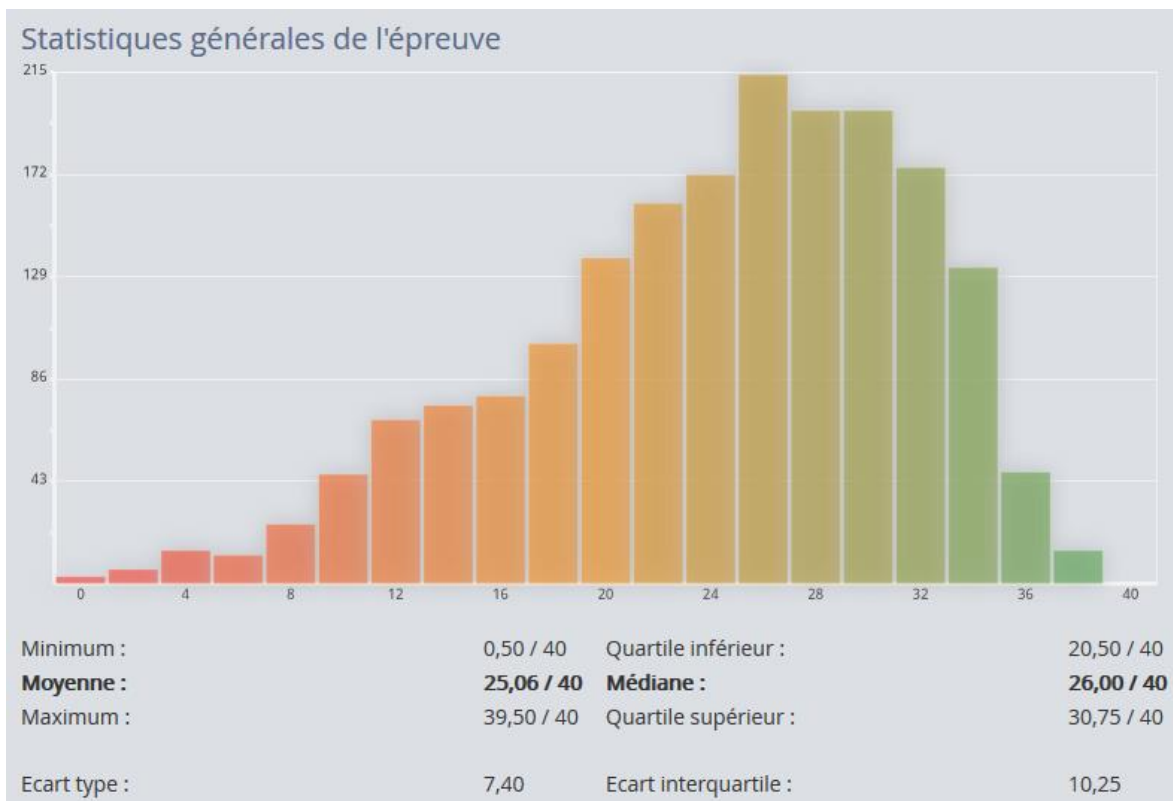
Finalités :

- Évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire ;
- Évaluer la capacité à comprendre du recul par rapport aux différentes notions ;
- Évaluer la capacité à d'engager dans un raisonnement, à la conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.

Le cadre de référence des épreuves écrites est celui des programmes pour l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Le niveau attendu correspond à celui exigé par la maîtrise des programmes de collègue.

1.2.1. Résultats obtenus dans l'académie

Cette année, 1880 candidats ont composé en Mathématiques : 1168 pour les concours publics, 712 pour les concours privés. Les copies ont été corrigées par des binômes de correcteurs selon le principe de double correction. Le diagramme statistique suivant apporte des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues à l'ensemble des concours :



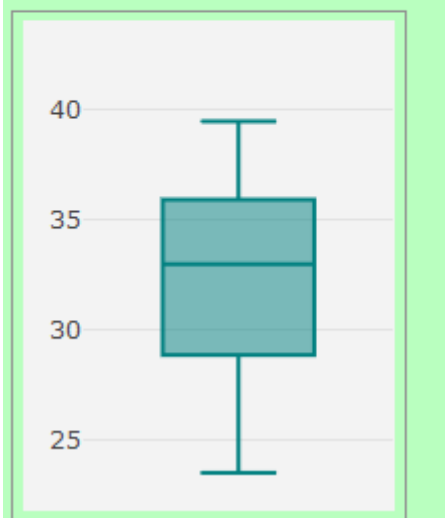
Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues à l'épreuve de Mathématiques selon le type de concours :

Concours	Présents	Moyenne sur 40
CRPE externe public	1008	26,02
CRPE externe privé	637	24,9
CRPE externe public spécial langue régionale	64	21,64
CRPE externe privé spécial langue régionale	24	19,18
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	20	19,5
2 ^d CRPE interne public spécial langue régionale	2	18,75
2 ^d CRPE interne privé	31	21,25
3 ^e CRPE public	94	22,15

Les éléments statistiques suivants apportent des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues par les candidats admis et inscrits sur liste complémentaire.

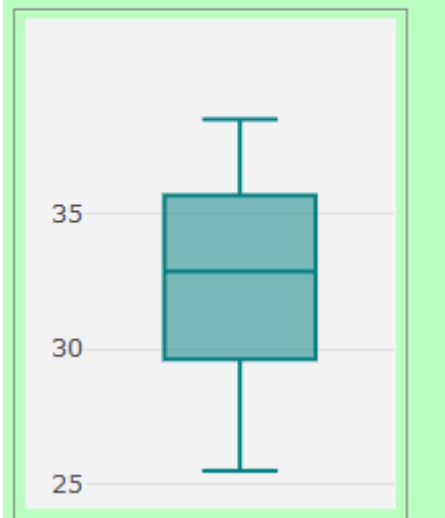
Concours Externe Public

Ecart type :	2.99
Q1 :	30.65
Médiane :	33.00
Q3 :	34.75
Minimum :	23.50
Maximum :	39.50



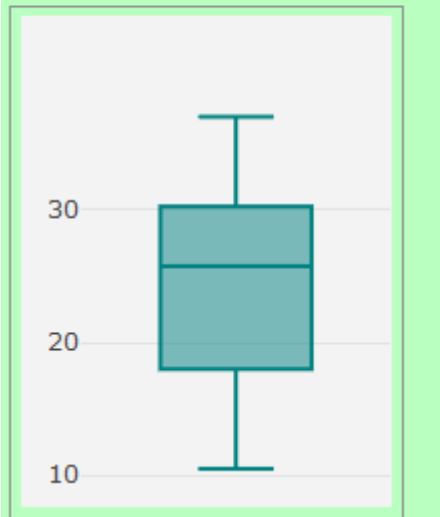
Concours Externe Privé

Ecart type :	2.58
Q1 :	31.00
Médiane :	32.88
Q3 :	34.75
Minimum :	25.50
Maximum :	38.50



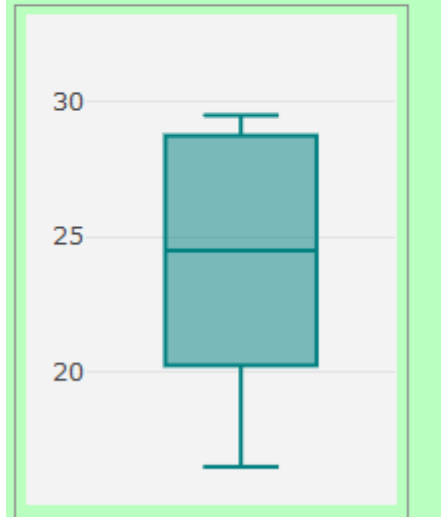
Concours Externe Public Spécial Langue Régionale

Ecart type :	6.18
Q1 :	20.50
Médiane :	25.75
Q3 :	28.00
Minimum :	10.50
Maximum :	37.00



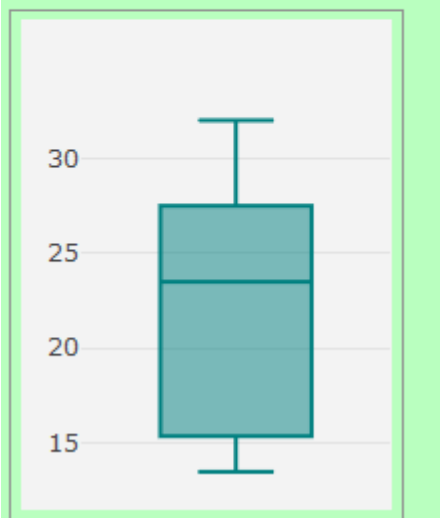
Concours Externe Privé Spécial Langue Régionale

Ecart type :	4.18
Q1 :	21.50
Médiane :	24.50
Q3 :	28.50
Minimum :	16.50
Maximum :	29.50



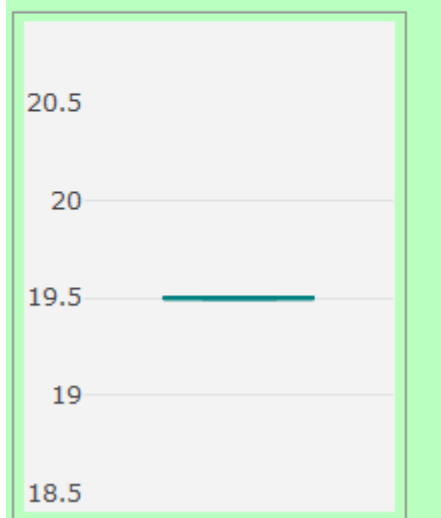
Concours Externe Privé Spécial Langue Régionale Diwan

Ecart type :	5.36
Q1 :	16.00
Médiane :	23.50
Q3 :	26.00
Minimum :	13.50
Maximum :	32.00



2^d Concours Interne Public Spécial Langue Régionale

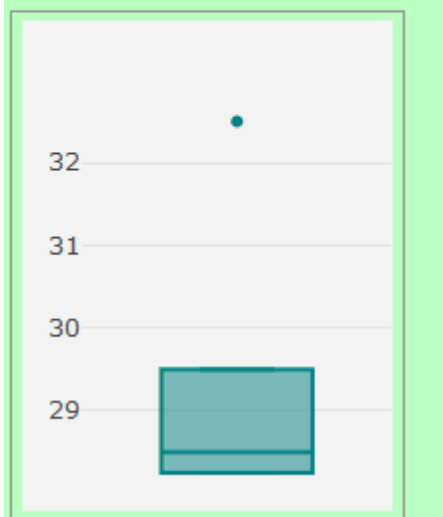
Ecart type :	0.00
Q1 :	N.A.
Médiane :	19.50
Q3 :	N.A.
Minimum :	19.50
Maximum :	19.50



NB : Un seul candidat a été déclaré admis.

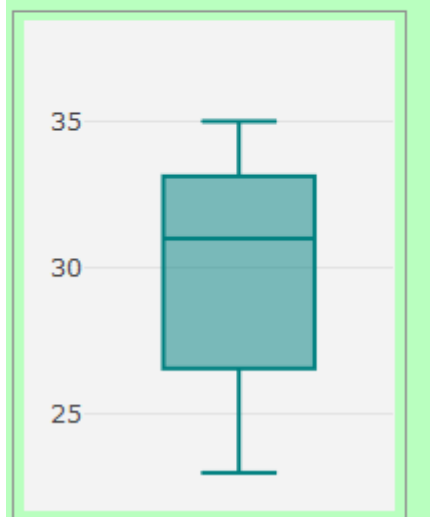
2^d Concours Interne Privé

Ecart type :	1.77
Q1 :	28.25
Médiane :	28.50
Q3 :	28.50
Minimum :	28.25
Maximum :	32.50



3^e Concours Public

Ecart type :	2.98
Q1 :	27.75
Médiane :	31.00
Q3 :	32.50
Minimum :	23.00
Maximum :	35.00



1.2.2. Analyse du sujet

Le sujet de Mathématiques de la session 2020 comporte trois parties, les deux premières couvrant une grande partie du programme de collège et permettant de vérifier que le candidat possède de solides compétences mathématiques de base. Dans la troisième partie, l'épreuve fait appel à des connaissances variées et mobilise des capacités d'analyse et de réflexion nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire.

Les moyennes par exercice sont les suivantes :

- partie 1 : 9,1 sur 13
- partie 2 : 8,9 sur 13
- partie 3 : 7,9 sur 14

Jusqu'à 5 points pouvaient être retirés si la présentation, la clarté des explications, la correction de l'expression écrite sur le plan de la langue française (orthographe et syntaxe) et du langage mathématique (notations et écritures) n'étaient pas à la hauteur des attendus.

Ces moyennes ne reflètent pas la très grande disparité des productions : on a constaté, comme les années précédentes, une faiblesse des connaissances mathématiques chez un certain nombre de candidats, tandis que nombre de candidats font preuve d'une très bonne maîtrise des capacités évaluées. Il est à noter que 75 sur 1880 candidats ont obtenu une note inférieure ou égale à 10/40, éliminatoire.

PREMIÈRE PARTIE :

La première partie du sujet était consacrée à l'étude de la forme d'une boîte de conserve, pour minimiser l'aire du patron de cylindre pour un volume donné. Les compétences mobilisées étaient nombreuses et variées : calculer

(calculs de volumes, conversions, proportionnalité, expression littérale), représenter (dessin à main levée, lectures graphiques), raisonner (conjecturer, élaborer une démarche de résolution), etc.

Cette première partie a été plutôt bien réussie par de nombreux candidats, alors que d'autres ont montré des difficultés sur des savoir-faire rudimentaires tels que les conversions d'unités, le patron du cylindre, la lecture d'une représentation graphique de fonction... On a relevé des erreurs récurrentes sur les arrondis, la distinction entre valeur exacte et valeur approchée. Une difficulté particulière portait sur la détermination du plus petit intervalle comprenant la valeur en laquelle le minimum est atteint, à partir du tableau de valeurs donné.

DEUXIÈME PARTIE :

La deuxième partie du sujet proposait trois exercices indépendants permettant de couvrir certains éléments du programme de cycle 4 non mobilisés dans la partie 1. L'exercice 1 sollicitait les grands théorèmes de géométrie (Pythagore, Thalès) dans le cadre de la modélisation d'une situation de l'espace. L'exercice 2 portait sur des calculs de probabilités. L'exercice 3 proposait d'analyser deux programmes de calcul, et mobilisait le calcul numérique et algébrique.

Le premier exercice de géométrie a été assez bien réussi, bien que de nombreux candidats n'aient pas su mener un raisonnement simple pour prouver le parallélisme nécessaire à l'application du théorème de Thalès. Le calcul de l'aire « selon la loi Carrez » a toutefois été peu réussi ou peu traité, montrant la difficulté des candidats à appréhender correctement une situation dans l'espace.

L'exercice de probabilités a été assez bien réussi, sans difficulté particulière.

Enfin, l'exercice sollicitant le calcul algébrique a été le moins bien réussi des trois exercices de cette partie. D'une part, certains candidats confondent « double » et « carré » d'un nombre. D'autre part, les compétences en calcul littéral (de niveau 3e) sont insuffisamment maîtrisées par de nombreux candidats (production d'une expression littérale, mise en équation et résolution d'une équation). En particulier, certains ont adopté une démarche erronée, évoquant la non-identité de deux expressions littérales au lieu de chercher à résoudre une équation ou à exhiber une solution.

TROISIÈME PARTIE :

Cette partie était constituée de trois situations indépendantes, mobilisant des notions d'analyse didactique. La première situation portait sur une activité proposée au cycle 3 autour de la multiplication d'un décimal par 10, demandant d'analyser quelques erreurs caractéristiques d'élèves liées à des applications de procédures inadaptées, puis de formuler une institutionnalisation de la procédure portant sur la valeur des chiffres selon leur rang dans le « glisse-nombre ». La deuxième situation portait sur la résolution d'un problème à plusieurs étapes, sollicitant le sens des opérations et le calcul posé avec des décimaux, au niveau cycle 3, demandant d'analyser des productions d'élèves puis de proposer des remédiations. La troisième situation portait sur le vocabulaire spatial au niveau cycle 1 et proposait d'analyser les intérêts et limites d'une activité en s'appuyant sur des productions d'élèves.

La première situation a révélé que de trop nombreux candidats maîtrisent mal le concept même de nombre décimal (rappelons qu'un entier est un nombre décimal !). Le déplacement de la virgule lors de la multiplication d'un nombre décimal par 10 reste une (voire la) règle ancrée pour les candidats, malgré même la présentation du glisse-nombres : l'institutionnalisation attendue a été assez peu réussie.

Pour la deuxième situation, la formulation du sujet a entraîné les candidats sur la distinction entre erreur et réussite au détriment d'une étude par compétence (« modéliser » / « calculer »). La compétence « modéliser » semble mal interprétée par un certain nombre de candidats.

La troisième situation a été l'occasion d'analyser la limite du support photographique pour l'élève de cycle 1, et de le comparer avec une mise en situation : la relativité du point de vue étant essentielle pour le positionnement devant/derrière.

Sur l'ensemble de cette troisième partie, de nombreux candidats se contentent trop souvent de décrire la démarche d'un élève dans le contexte, quand on en attend une réelle analyse. Il convient, dans l'analyse des

productions d'élèves, de rester mesuré dans certaines hypothèses émises quant aux démarches engagées par les élèves.

Les copies révèlent parfois une méconnaissance du vocabulaire didactique et des attendus institutionnels (le vocabulaire attendu n'apparaît pas), ou de notions mathématiques élémentaires (nombre, chiffre). Un trop grand nombre de candidats éprouvent des difficultés à exprimer clairement leur pensée (vocabulaire, syntaxe), à s'exprimer à l'écrit (erreurs d'orthographe récurrentes).

SUR L'ENSEMBLE DE LA COPIE :

Le sujet était assez complet, couvrant bon nombre des principales notions mathématiques dans différents champs, incluant les différents outils informatiques. Les candidats ont globalement bien géré leur temps pour aborder les trois parties. Dans l'ensemble, le sujet attendait une réelle maîtrise des notions mathématiques au programme du collège, à laquelle les candidats ne semblent pas s'être tous préparés. De nombreux candidats manquent de rigueur dans l'écriture des signes et symboles mathématiques (=, environ, %, crochets pour longueurs...). D'autre part, la clarté et la précision de l'expression écrite des candidats étaient particulièrement sollicitées sur les raisonnements mathématiques et sur l'analyse didactique. De nombreux candidats éprouvent des difficultés à répondre clairement, précisément et de façon synthétique aux questions posées : le manque de rédaction (dans les parties 1 et 2) ou de clarté (dans la partie 3) sont des défauts encore trop souvent présents. La langue française est généralement maîtrisée de façon satisfaisante, mais dans certaines copies figurent des fautes d'accord inquiétantes, ou des structures syntaxiques incohérentes.

1.2.3. Quelques conseils aux candidats

Les connaissances du programme de collège doivent être bien maîtrisées, en particulier en ce qui concerne le vocabulaire et les notations mathématiques, et ainsi que les théorèmes et propriétés, dans tous les domaines mathématiques. La bonne connaissance de la nature des nombres et de leurs différentes écritures est indispensable. Le domaine « grandeurs et mesures » doit être maîtrisé (reconnaitre la grandeur qui est en jeu, connaître les formules d'aires et de volumes, utiliser les unités et maîtriser leur conversion). Le calcul algébrique doit être bien travaillé, en tant qu'outil de modélisation, de démonstration ou de résolution : il s'agit certainement d'une compétence discriminante pour la réussite de cette épreuve. L'algorithmique est un thème à travailler, avec le support du logiciel Scratch. Les calculs doivent être clairement organisés et présentés, et leurs conclusions doivent s'articuler de façon cohérente avec les résultats. Les signes = ou \approx doivent être utilisés à bon escient, ainsi que les unités bien adaptées, selon les circonstances : ce sont des erreurs trop récurrentes et sanctionnées, de même que les notations géométriques (distance, segment, droite). Les candidats doivent maîtriser la logique et le raisonnement (sous diverses formes : par l'absurde, disjonction de cas, contre-exemple, phase de recherches dans le cas d'une question inédite ou non guidée) et être capables d'élaborer et de rédiger une démonstration claire et rigoureuse, tant dans le cadre algébrique que géométrique.

Il est également attendu une bonne connaissance des programmes de l'école primaire, en particulier sur les situations d'analyse didactique : il convient alors de se détacher de ses propres démarches mathématiques pour se placer au niveau de celles de l'élève, et d'adopter un regard d'enseignant. La lecture de documents ressources publiés sur Eduscol peut s'avérer particulièrement utile pour identifier un certain nombre de démarches didactiques incontournables ancrées dans une progressivité des apprentissages. Il est conseillé de s'exercer à l'analyse de différentes procédures et d'erreurs caractéristiques d'élèves, d'envisager des pistes de remédiation, et d'être en mesure de s'appuyer sur la terminologie didactique adéquate.

Les candidats doivent soigner l'écriture (sur les plans calligraphique, orthographique et syntaxique) et porter une attention particulière à la présentation et à la rédaction de leurs réponses, dans le souci d'une recherche de clarté. Ils doivent s'assurer que leur conclusion répond à la question initiale (les calculs seuls ne pouvant pas toujours suffire pour certaines questions) : on attend souvent une interprétation du résultat que certains candidats négligent. Lorsqu'il s'agit de comparer des productions d'élèves, une présentation structurée dans un tableau s'avère pertinente. Dans les questions de didactique en particulier, les candidats doivent apporter des réponses précises, claires et concises. Sur l'ensemble de la composition, on attend qu'ils fassent preuve de la plus grande rigueur dans leurs raisonnements, dans l'emploi des théorèmes (sens direct, réciproque ou contraposée), dans l'usage des notations et du vocabulaire mathématique, ainsi que d'une grande clarté dans leurs explications. Même si ce n'est pas toujours mentionné, toute réponse doit être justifiée : il s'agit de recruter des enseignants pour lesquels la méthode doit primer sur le résultat.

En conclusion, pour réussir cette épreuve, un candidat doit :

- posséder une culture de base solide en mathématiques ;
- avoir un minimum de connaissances didactiques et pédagogiques en mathématiques et une bonne connaissance des programmes du primaire ;
- être capable d'élaborer et de rédiger avec la plus grande rigueur mathématique une démonstration, tant dans le cadre algébrique que géométrique ;
- manifester les qualités d'expression et de communication nécessaires à tout futur enseignant, prendre l'initiative de faire des schémas en appui de la réponse rédigée ;
- bien cerner l'enjeu de la question, en s'attachant à la bonne compréhension des consignes « décrire », « analyser », « conjecturer », « justifier » ;
- s'exprimer clairement et simplement à l'écrit, en soignant sa graphie ;
- être synthétique ;
- savoir adopter une stratégie lors d'une épreuve de concours : lire attentivement les consignes, ne pas passer trop de temps sur une seule question (en particulier sur les exercices indépendants de la deuxième partie), gérer le temps de l'épreuve sur les trois parties, prendre le temps d'une relecture attentive, organiser sa copie.

1.3. Épreuve écrite en langue régionale

Descriptif de l'épreuve

Durée : 3 heures

Notation : 40 points

Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

Épreuve :

- Commentaire guidé d'un texte en langue régionale ;
- Traduction en français d'un passage du même texte.

1.3.1. Résultats obtenus dans l'académie

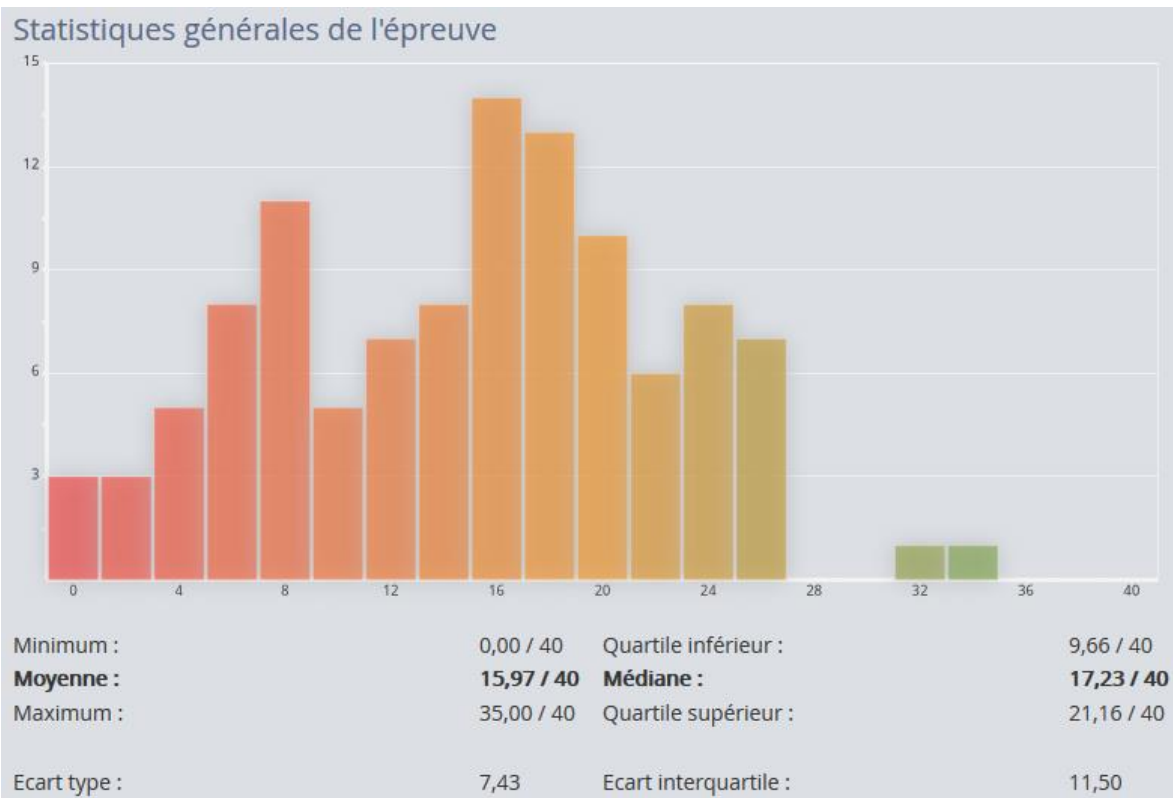
Cette année, 110 copies ont été remises, ce qui indique une légère hausse de la participation effective aux concours par rapport aux sessions précédentes.

Concours	Postes	Inscrits	Présents	Admis
Concours externe public spécial langue régionale	43	96	63	37
Second concours interne public spécial langue régionale	5	13	3	1
Concours externe privé spécial langue régionale	8	57	24	8
Concours externe privé spécial langue régionale - Diwan	13	51	20	13
Total	69	217	110	59

La moyenne des copies corrigées est de 8/20. Cette note confirme le fléchissement des résultats constaté lors des sessions précédentes sur l'épreuve de langue régionale. Cette tendance pourrait s'expliquer par un plus grand nombre d'inscrits, et dans cette cohorte, la présence de candidats qui n'étaient pas suffisamment préparés pour cette épreuve. L'examen du détail des notes montre en effet que 30 copies ont obtenu une note inférieure ou égale à 5/20.

Notes sur 20	0 à 5	5,01 à 10	10,01 à 15	15,01 à 20
Nombre de copies	30	48	30	2

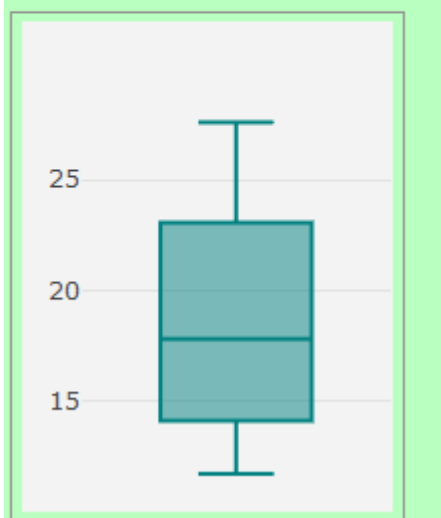
Le diagramme statistique suivant montre la répartition des notes obtenues par les candidats à l'ensemble des concours spéciaux en langue régionale.



Les éléments statistiques suivants apportent des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues par les candidats admis.

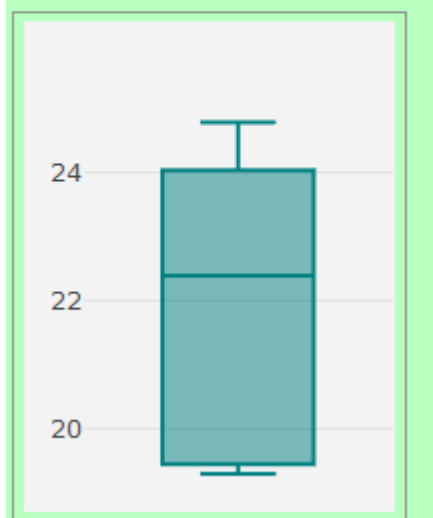
Concours Externe Public Spécial Langue Régionale

Ecart type :	4.47
Q1 :	14.90
Médiane :	17.80
Q3 :	21.55
Minimum :	11.70
Maximum :	27.60

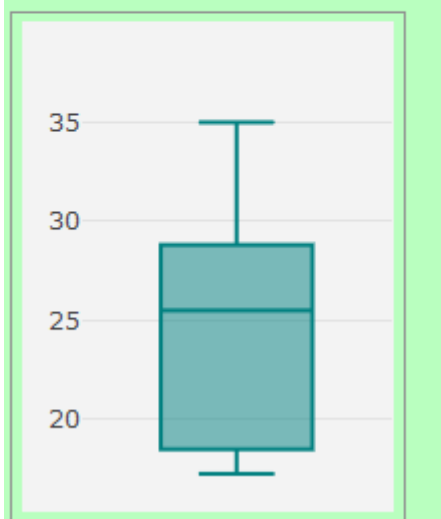


Concours Externe Privé Spécial Langue Régionale

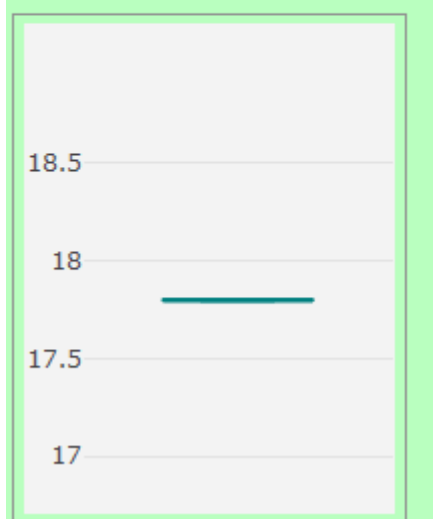
Ecart type :	2.16
Q1 :	19.50
Médiane :	22.40
Q3 :	23.80
Minimum :	19.30
Maximum :	24.80



Ecart type :	5.16
Q1 :	18.90
Médiane :	25.50
Q3 :	26.75
Minimum :	17.25
Maximum :	35.00



Ecart type :	0.00
Q1 :	N.A.
Médiane :	17.80
Q3 :	N.A.
Minimum :	17.80
Maximum :	17.80



NB : Un seul candidat a été déclaré admis.

1.3.2. Attendus de l'épreuve

L'épreuve écrite de langue régionale vise à évaluer la maîtrise de la langue bretonne des candidats et leur compréhension de la culture associée. Dans les deux exercices – le commentaire guidé et la traduction –, ils doivent montrer qu'ils sont capables, d'une part, de comprendre un texte long et exigeant, d'y saisir des significations implicites et des nuances fines et, d'autre part, de s'exprimer d'une façon courante en utilisant la langue de façon flexible, efficace et pertinente dans le registre adapté.

Le support proposé est un extrait de roman, nouvelle ou récit, classique ou contemporain, choisi pour la qualité de sa langue, son contenu culturel et sa valeur littéraire. Il est accompagné de questions. C'est à partir de la compréhension du texte, et de ses éléments tant explicites qu'implicites, que les candidats doivent construire leurs réponses et affirmer leur maîtrise des compétences attendues en langue bretonne.

Dans la première partie, le jury attend des candidats que, pour chaque question, ils rédigent une réponse développée et argumentée, s'appuyant sur le texte et prenant en compte les repères culturels qui s'y rapportent. Dans son évaluation des compétences langagières du candidat, une réponse sommaire ou la simple citation d'extraits du texte ne permet pas de juger de la compréhension du document et de la capacité du candidat à s'exprimer dans un breton correspondant aux attentes du concours. Pour chaque question, la moitié des points est attribuée à la qualité et à la correction de la langue. Aucun point n'est accordé à la langue lorsque la réponse est erronée ou indigente.

L'exercice de traduction permet d'apprécier la compréhension fine des candidats en langue bretonne ainsi que leur capacité à restituer le sens du texte en français, montrant ainsi leur compétence d'expression dans une langue dont le jury attend qu'elle soit précise et de qualité.

1.3.3. Analyse du sujet

Le passage proposé au commentaire est un extrait de Ur galedenn a zen (Un dur à cuire) de Yeun ar Gow (1897-1966), nouvelle publiée dans Gwalarn en 1939, puis rééditée en version illustrée en 1973. Dans ce texte, Yeun ar Gow met en œuvre un dispositif dont il est coutumier : l'adaptation littéraire d'un conte traditionnel. « Ar soner hag ar bleiz » (« Le sonneur et le loup ») est un récit populaire de tradition orale, très répandu en Haute-Cornouaille, qui a fait l'objet de diverses adaptations (contes, chansons, poèmes, nouvelles), dont la plus récente est un conte musical, édité en livre pour les élèves des classes bilingues.

Deux sonneurs rentrent chez eux après avoir animé une noce. Chacun ayant repris le chemin de son domicile, l'un d'entre eux tombe dans une fosse à loup. A l'aide de son instrument, dont il joue toute la nuit, il parvient à maintenir l'animal à distance et est sauvé. C'est sur ce motif – le combat entre l'homme et le loup remporté grâce à un instrument de musique – que sont construites les différentes versions du conte dont s'est inspiré Yeun ar Gow. Fidèle au motif traditionnel, l'auteur en a gardé la trame, mais se l'est approprié pour en faire une œuvre originale. Situait son récit dans les Monts d'Arrée, il l'a développé en une nouvelle ponctuée de péripéties et de scènes cocasses qui lui permettent de porter un regard à la fois bienveillant et moqueur sur ses personnages.

L'extrait proposé aux candidats est la scène d'ouverture. Une fois le banquet terminé, les invités se réunissent chez les nouveaux mariés pour une dernière danse et un dernier verre, puis chacun s'en retourne chez soi. Les deux sonneurs, Matulin ar Bourc'hiz et Yann ar Gall, fatigués de leur journée et quelque peu éméchés, se retrouvent sur la place du bourg et cherchent dans la nuit le chemin qui doit les ramener chez eux. Trouvant dommage de se quitter après une si belle noce, Yann invite son compère à venir goûter son cidre qui serait, aux dires des connaisseurs, vraiment exceptionnel cette année. Matulin se laisse convaincre, et les deux sonneurs poursuivent donc leur route en direction de la maison de Yann.

Ecrivain de langue bretonne soucieux de dépeindre le monde paysan de son enfance, Yeun ar Gow s'est forgé un style au service de ce projet. Puisant dans un breton enraciné dans le parler populaire du pays de Châteaulin, il écrit dans une langue élégante et élaborée que l'on retrouve dans cet extrait de Ur galedenn a zen. L'art du conteur – rythme de la narration, puissance des images – se conjugue chez lui avec un style caractérisé par des phrases longues à la syntaxe variée, des expressions imagées et des descriptions dont la précision est soutenue par la richesse du lexique et une connaissance fine de la matière culturelle.

Dans la première partie, Yeun ar Gow fait le tableau du déroulement de la fin d'une journée de mariage à travers des images proches d'une description ethnographique. Le rite de la soupe au lait (*soubenn al laezh*), les sonneurs dont les larges rubans de velours offerts par la mariée ornaient le chapeau, et l'ambiance festive sont décrits par une richesse de détail qui donne à voir au lecteur ces scènes caractéristiques des noces d'autrefois. Le retour chancelant des deux musiciens, dans la deuxième partie, tient plus de la farce, mais la scène nous renseigne, en creux, sur les activités et les conditions de travail des sonneurs de métier ainsi que la vie quotidienne dans l'ancienne société rurale en centre-Bretagne.

Ce texte, écrit dans une langue de grande qualité, permettait de bien évaluer les compétences des candidats en compréhension et en expression. Au fil du questionnaire, les candidats devaient :

- situer le récit (temps et lieu) ;
- présenter et expliquer les épisodes du récit ;
- expliquer le rôle de la musique et de la danse dans la scène d'ouverture ;
- faire le portrait des personnages et expliquer la relation qui les lie ;
- présenter les différentes dimensions du métier de sonneur et expliquer le regard que le narrateur porte sur ses personnages.

1.3.4. Remarques sur les copies des candidats

COMMENTAIRE GUIDÉ D'UN TEXTE EN LANGUE BRETONNE :

L'un des intérêts du texte, au-delà de ses qualités littéraires, est que son commentaire nécessitait d'associer les compétences langagières (lire et comprendre ; écrire) à des compétences culturelles. Riche de descriptions ancrées dans la réalité culturelle locale (la hauteur des rubans de velours sur les chapeaux, le répertoire de musique et de danse, les caractéristiques du cidre), ponctué d'expressions imagées (« tomm d'e glipenn », « n'eo ket ur maout da dalvout ouzh an evaj » ou « graet en deus din ur galon nevez », par exemple), le texte nécessitait, pour accéder à une compréhension fine, d'articuler la langue à des connaissances culturelles relatives à l'environnement rural et à l'ancienne société paysanne bretonne. C'est autour de cette exigence que se sont structurées les disparités de réussite entre les candidats.

Les bonnes copies sont celles qui ont su allier un haut niveau de compréhension à de solides qualités d'expression. Les meilleurs candidats se sont démarqués par la clarté de leur propos, c'est-à-dire leur aptitude à proposer, dans un excellent breton, des explications structurées, répondant aux questions de façon détaillée et approfondie. Le jury a su apprécier des réponses bien organisées, développées et précises, rédigées dans une langue claire et d'un haut niveau de correction. Les meilleures copies se sont distinguées en combinant la netteté de l'explication et la qualité de l'expression, soutenue par une syntaxe élaborée et un vocabulaire riche et personnel.

Le jury a relevé, par exemple :

- des expressions idiomatiques issues de la langue populaire, telles que : « paour evel Job war e bern teil », « laouen evel an heol » ;
- quelques développements intéressants sur les rites de mariage ou la production du cidre dans l'ancienne société rurale ;
- des références pertinentes à l'imaginaire breton. Quelques candidats ont ainsi su replacer l'image de la danse des lutins (« korrigeo o tañsal ») dans le contexte des contes de tradition populaire, citant, par exemple, le conte An daou dort, collecté par F.-M. Luzel.

A l'inverse, les copies défailtantes souffraient à la fois d'un défaut évident de compréhension du texte et d'une maîtrise de la langue nettement insuffisante compte tenu des attentes du concours. La plupart de ces copies contenaient plusieurs des caractéristiques suivantes :

- compréhension superficielle ;
- réponses lapidaires ou hors-sujet ;
- réponses peu ou mal argumentées ;
- structuration insuffisante des idées ;
- expression écrite laborieuse et imprécise ;
- pauvreté du lexique ;
- syntaxe défailtante.

Puisqu'il s'agit d'un commentaire dirigé, il est évident que, pour valoriser sa réponse, un candidat doit absolument la justifier et l'expliquer. La présence de marqueurs tels que « marteze », « n'on ket sur », « piv oar » indique que certaines copies se limitent à proposer des suppositions. Le jury attend des candidats qu'ils donnent une réponse aux questions, et qu'ils argumentent en s'appuyant de références au texte. Enfin, la simple paraphrase du texte est un frein à l'évaluation réelle du niveau de langue, et ce travers a pénalisé bien des candidats.

Comme lors des sessions précédentes, l'articulation entre compréhension écrite et repères culturels s'est révélée particulièrement discriminante. Une lecture superficielle du texte, faisant abstraction des indices qui ancrent le texte dans une réalité culturelle, a induit en erreur nombre de candidats concernant la réponse à certaines questions. Pourtant, Yeun ar Gow, dès les premières lignes, « balise le terrain » par des éléments culturels forts et aussi divers que la danse, la musique, les costumes, les rituels de noce, l'alimentation, etc. La chanson de la soupe au lait, le jabadao, le couple biniou-bombarde ou la qualification du cidre sont autant d'éléments de la culture populaire qui inscrivent le texte dans la réalité d'une société, d'une époque, d'un lieu. Ce sont autant

d'indices textuels à la disposition des candidats leur permettant de démontrer leur compréhension du texte. Trop souvent, les candidats n'ont pas pu proposer une réponse juste, par méconnaissance de ces repères culturels et géographiques, ou parce qu'ils n'ont pas su relever les indices pertinents et faire du lien entre eux. Parfois, les candidats ont identifié des repères, mais n'ont pas su en tirer parti pour montrer qu'ils avaient compris le texte et construire leur réponse.

Ainsi, peu de candidats ont su situer avec justesse le lieu du récit en réponse à la première question. Des identifications de localisation (Sant-Riwal, bro ar Rouziged) associés à des éléments culturels (jabadao, le chapeau des sonneurs, le couple binioù-bombarde) permettaient de situer la scène dans le nord du pays de Châteaulin (pays « rouzig »), c'est-à-dire la montagne cornouaillaise (monts d'Arrée, aux confins du Léon). Ces repères étaient confirmés par des indices textuels (lexique dialectal) et paratextuels (l'auteur) : Yeun ar Gow est connu comme un écrivain de la Cornouaille, et plus particulièrement du pays de Châteaulin ; quelques termes et expressions dialectaux tels que kraoñ-dimezell, tomm d'e glipenn ou avaloù dous-rijennek se rattachent au breton de ce secteur de la Cornouaille. De ce point de vue, les repères géographiques ont fait défaut. Les copies ont montré un manque de connaissances concernant la géographie de la Bretagne, et notamment celle des pays traditionnels (un département n'est pas un « bro »). Au-delà des frontières naturelles, ces pays sont principalement identifiés par des traits culturels tels que les costumes, les danses, l'habitat ou la langue. Sur ce dernier point, les candidats ont souvent compris certains marqueurs d'un niveau de langue littéraire (va, en devoa, etc.) pour du parler du Léon, confondant ici le registre de langue et le dialecte. Ainsi, s'appuyant sur ce seul indice mal interprété, un certain nombre de candidats ont situé le récit dans le Léon, et parfois se sont acharnés à tenter de le démontrer, malgré une convergence de repères qui indiquaient le contraire.

De même, les candidats ont souvent eu du mal à situer précisément le rôle des sonneurs dans le cadre des festivités de la noce, abordées dans le texte par le prisme de la musique et de la danse. Dans la société rurale d'alors, les noces constituaient des occasions privilégiées durant lesquelles des musiciens étaient rémunérés pour venir animer l'ensemble des festivités : mener le cortège, animer le repas, faire danser. Les noces étaient une fête complète, dont la musique accompagnait l'ensemble du déroulement, lors d'une journée ponctuée par des chansons et où la danse était continue. La présence de sonneurs, réservés de longue date, était donc très importante. Ils jouaient des airs spécifiques accompagnant différents événements, tels que la cérémonie de la « soupe au lait » qui ouvre le texte. Les jeunes mariés devaient boire, parfois à l'aide d'une cuillère trouée, le lait où l'on avait ajouté, selon les recettes, des croûtons de pain reliés par un fil, de l'ail ou, comme ici, des amandes (« ur chapeledad kraoñ-dimezell ») pour l'amertume. Ainsi, dans Le Cheval d'orgueil, Hélias explique que « le lait de la soupe proclamait que la vie de ménage est douce, l'ail vous avertissait qu'il faut en attendre bien des déboires ». Les sonneurs terminaient donc la cérémonie par un air vif et réputé propre à « sécher les larmes ». Ils mènent ensuite la danse (« o ren an abadenn »), presque sans interruption (« nebeut-tre a ziskuzh), jusqu'à faire trembler la maison (« krozal a rae an ti »). Nombre de candidats, parce qu'ils n'ont pas su relever ces indices, ou n'ont pas su les interpréter, ont peiné à montrer le rôle prépondérant de la musique et de la danse, et donc des sonneurs, dans l'événement (question 2) ainsi que l'état de fatigue des invités (question 4) et des musiciens (question 5) à la fin de la noce.

A la fin du passage proposé aux candidats, Yann Ar Gall aborde en détail son cidre nouveau, afin de convaincre son compère de venir le goûter. « Poazh-mat eo bremañ hag aesoc'h eget laezh dous da evañ ». Passée la période de fermentation, son cidre a décanté et est maintenant bien clair : on peut le boire. La dégustation de la première barrique est un événement. On fait goûter le nouveau produit aux voisins ou aux visiteurs de passage, qui évaluent sa couleur, son goût, son pétillant, sa maturité, sa teneur en alcool. De leurs réactions et leurs commentaires dépend la réputation du cidre, et celle de son producteur pour l'année. On attendait donc des candidats, à la question 7, qu'ils expliquent que Yann énumère les qualités de son cidre, mais aussi qu'il en décrit les effets sur ses visiteurs, qui ne tarissent pas d'éloges, au point que Matulin ne peut résister à ce qui s'apparente à un ensorcellement (Matulin n'eo ket « evit herzel ouzh an toueller »).

La réputation des sonneurs a été explicitée par Yeun ar Gow dans ses souvenirs d'enfance. Il raconte ainsi une noce dans le pays de Châteauneuf-du-Faou, où les deux musiciens étaient fin saouls à la fin de la journée, précisant : « ce qui n'avait rien d'étonnant pour... deux sonneurs ». Plutôt que de faire un tableau des différents niveaux d'ivresse, on attendait donc des candidats qu'ils expliquent l'expression « mezv evel ur soner » (question 8) en associant références au texte – description de l'état des personnages, allusions à leurs habitudes – et références culturelles. Ainsi, l'expression « pa vo glebiet al lañchenn, ar vombarde a sono » – « quand l'anche sera mouillée (c'est-à-dire une fois humecté le gosier), la bombarde va résonner » – montre comment la langue bretonne associe le boire au personnage du sonneur. Dès lors, les expressions issues de la langue populaire ne manquaient pas pour illustrer le propos et qualifier ceux qui, comme les sonneurs, se laissent aller un peu trop à

lever le coude : « boesoner », « beg chopin », « gourlañchenn frank », ou, en référence au cidre, « sac'h-sistr » et « toull-sistr ».

Ces précisions pouvaient servir d'entrée vers la dernière question, qui offrait aux candidats la possibilité de montrer, en forme de synthèse, qu'ils avaient compris tant les éléments explicites du texte, que ses éléments implicites, révélateurs du ton employé par le narrateur. Malheureusement, nombre de candidats n'ont pas su percevoir le regard ambivalent porté par le narrateur sur les personnages. Dès le début, les sonneurs sont qualifiés de « kañfard », terme péjoratif, tout en indiquant qu'ils règnent sur la noce, par leur musique et leur stature. Ce double regard - entre valorisation et ironie - traverse le texte, et les candidats, au fil du questionnaire, étaient progressivement guidés dans leur lecture et invités à le démontrer dans leurs réponses. Dans quelques copies, les candidats ont su faire une analyse fine de cette ambivalence et montrer dans leurs réponses le regard à la fois empathique et moqueur du narrateur sur ses personnages. Les candidats, dans leur majorité, sont cependant restés sur une vision univoque des sonneurs, et n'ont pas saisi les nuances et les finesses du texte, montrant ainsi les limites de leur compréhension.

D'une façon générale, le jury a déploré la présence de copies où apparaissent systématiquement des problèmes quant à la justesse du propos et la capacité à formuler clairement des idées dans une langue dont on attend qu'elle soit correcte. Cela ne correspond pas aux attentes du concours, et n'est pas le niveau de langue nécessaire à de futurs enseignants amenés à enseigner la langue bretonne et à utiliser la langue comme outil principal de la transmission du savoir.

Le jury a constaté, cette année, les deux travers suivants :

- des candidats ont cité des écrivains bretons (Youenn Drezen, Jakez Riou, etc.) ou fait référence à leurs oeuvres, dans des réponses où ces citations sont hors de propos ou sans lien avec la question ;
- l'emploi d'expressions populaires, idiomatiques ou imagées, utilisées de façon inappropriée ou hors contexte.

Le jury a cru y voir l'effet d'une lecture superficielle des précédents rapports de jury et le signe d'une mauvaise compréhension des attentes. La citation (d'auteurs, d'expressions, de termes techniques, etc.) hors de propos est contre-productive : elle ne contribue pas à montrer qu'un candidat est compétent culturellement, c'est-à-dire capable de mobiliser des connaissances pour agir de façon pragmatique en s'adaptant au contexte.

Enfin, quelques rares copies présentaient des problèmes d'intelligibilité, par manque de structure, manque de clarté, voire même absence de phrases. Le jury a parfois peiné à comprendre le sens de la réponse, voire à trouver le lien entre la question posée et la réponse apportée. Ces candidats, du point de vue de la maîtrise globale de la langue (compréhension et expression), atteignent à peine le niveau A2 du CECRL.

Du point de vue de la langue, des erreurs récurrentes ont été remarquées par le jury :

- place du verbe dans la phrase, caractérisée par l'emploi systématique de la structure sujet-verbe-complément ou le positionnement du verbe en tête de phrase ;
- conjugaison du verbe kaout ;
- défaut de mutation consonantique ou mutation erronée ;
- confusions dans l'usage des différentes formes de bezañ : emañ/zo/ez eus ;
- construction défailante du participe passé, du complément du nom, de la négation ;
- problèmes de concordance des temps et d'emploi des temps ;
- emploi du radical, voire du participe passé, pour conjuguer le syntagme verbal ;
- groupe verbal : mauvaises terminaisons : *lennañ ; mauvaises conjugaisons : *evanet o deus ;
- groupe nominal : daou soner (et non *daou sonerien) ; micher > ur vicher ;
- lexique : confusions amzerioù / amzer ; adverbes : *penaos brav, *penaos ker, *kement mat ;
- confusions entre les particules verbales « a » et « e ».

TRADUCTION :

L'exercice de traduction a été plutôt mieux réussi que lors des sessions précédentes. Le passage proposé ne présentait pas de difficulté majeure du point de vue de la compréhension, hormis quelques points de lexique (goulaouenn-soav, par exemple) et la longueur des phrases. C'est le rendu en français – fidélité au sens,

correction de la langue, capacité à élaborer une phrase complexe – qui a fait la différence entre les propositions des candidats

Les bonnes traductions sont des textes qui ont su être fidèles au texte de Yeun ar Gow, et rédigés dans un français bien maîtrisé. Les traductions les plus faibles ont généralement confirmé une compréhension insuffisante déjà décelée dans le commentaire. Souvent lacunaires ou approximatives, ces propositions ont révélé des défauts de compréhension qui ont induit des contresens, voire des non-sens. Par ailleurs, ces textes étaient rédigés dans une langue dont le niveau ne correspond pas aux attentes du concours. Le jury a ainsi constaté dans un certain nombre de copies des erreurs de français qui ne sont pas acceptables à ce niveau, par exemple dans l'orthographe ou l'usage du pluriel.

Le jury a relevé, par exemple :

- « se rencontrèrent », pour en em gavas (se retrouvèrent) ;
- « en sortant *à l'extérieur de la maison », pour en ur zont er-maez eus an ti (en sortant de la maison) ;
- « aveuglé *avec l'éclat des bougies » (bretonnisme) ou « *guidé par la lueur des bougies » (contresens) ;
- goulouenn-soav (chandelle ou bougie de suif) a donné lieu à des propositions très diverses : « des bolées de suif », « des projecteurs », « des gouttes de savon », etc. ;
- confusion entre goulouenn et goulenn, donnant lieu au contresens « trois ou quatre *questions posées sur la table » ;
- « le parvis », « l'esplanade » ou « les pavées » du bourg de Saint-Rivoal pour war dachenn (sur la place) ;
- « les enfants nouvellement baptisées » ou « les poupons » pour an daou bried nevez-euredet (les deux jeunes mariés).

1.3.5. Quelques conseils aux candidats

On formulera les conseils suivants aux candidats :

- s'exprimer dans un langage simple et clair, en respectant le registre de la langue écrite, en breton et en français ;
- construire des argumentations bien structurées, en cherchant à donner de la profondeur aux réponses. Il est nécessaire, pour dépasser les réponses superficielles, de fouiller sa lecture afin d'accéder à l'implicite. C'est particulièrement vrai quand il s'agit de faire le portrait des personnages : il faut repérer les différents passages du texte où l'auteur donne des indices, tant explicites qu'implicites, et savoir faire du lien entre eux ;
- apporter soin et rigueur à son écriture et à sa présentation. Le manque de soin dans l'écriture, l'organisation et la présentation de la copie ne facilitent pas la lecture, et les candidats sont invités à profiter du temps qui leur est alloué pour faciliter le travail du jury ;
- s'approprier et approfondir la grammaire et le lexique afin de développer l'expression en breton, notamment pour la description, l'explication, la narration et l'argumentation : le jury attend des candidats qu'ils rédigent des réponses dans lesquelles concordent netteté du propos, justesse sémantique et rigueur grammaticale. La fréquentation régulière d'une grammaire bretonne est indispensable ;
- lire des textes de natures diverses et de sujets variés en breton, afin d'exercer les compétences de compréhension et d'expression. Le jury encourage particulièrement les candidats à lire des textes bretons écrits dans une langue authentique et soutenue pour favoriser, par imprégnation, l'enrichissement du lexique et la connaissance de la grammaire bretonne. Il est nécessaire, en complément, de s'entraîner à écrire en breton. De même, il ne faut pas négliger de lire et écrire en français. Cette familiarité avec les deux langues est un facteur de réussite pour l'exercice de traduction et une nécessité : la bonne maîtrise du français et du breton écrits est un atout indispensable à tout futur enseignant se destinant à l'enseignement bilingue ;
- s'exercer régulièrement à l'exercice de la traduction. La maîtrise d'un tel exercice nécessite un travail spécifique et une pratique régulière de la part des candidats. Pour ce faire, des ouvrages en édition bilingue, de même que des œuvres de la littérature bretonne qui ont été traduites en français, peuvent les y aider ;
- se doter d'une solide culture générale sur la Bretagne et son histoire sociale et culturelle. Le jury n'attend pas des candidats qu'ils aient une connaissance exhaustive de l'ensemble des composantes des cultures de Bretagne, mais on attend d'un futur enseignant de filière bilingue qu'il maîtrise des contenus culturels qui ancrent la langue dans une réalité et donnent sens aux activités langagières. La formation culturelle des

candidats au CRPE spécial langue régionale ne peut donc faire l'économie d'un approfondissement de connaissances plus personnalisées.

A cet effet, les candidats sauront tirer profit des ouvrages suivants (liste non exhaustive) :

- M. Bodloré-Penlaez et D. Kervella, Atlas de Bretagne, 2011
- Coll., Toutes les cultures de Bretagne, Skol Vreizh, 2004
- Coll., Bretagne, Encyclopédies régionales, Bonneton, 1991

Sans négliger d'autres champs de connaissance, le jury estime particulièrement nécessaire que les candidats construisent des repères sur la culture populaire, la littérature orale et l'imaginaire breton. La lecture, déjà conseillée dans le rapport précédent, du Cheval d'Orgueil de P.-J. Hélias (qui peut être lu tant en breton qu'en français) ou de La légende de la mort d'Anatole Le Braz, reste d'actualité. Le jury souhaite également conseiller un recueil de contes en breton (Kontadennoù ar Bobl de Luzel, Marvailhoù Bro Leon de Gab Milin, Pipi Gonto d'Erwan ar Moal, etc.) ainsi que E Skeud Tour Bras Sant Jermen de Yeun ar Gow (Al Liamm, 1978). Enfin, la connaissance des ouvrages édités par TES-CANOPE pour les élèves des classes bilingues est indispensable.

2. Statistiques

2.1. Concours de recrutement de professeurs des écoles publics

2.1.1. Postes offerts par département

CRPE session 2020	Concours externe	Concours externe spécial langue régionale	Troisième concours	Second concours interne spécial langue régionale	Total
Côtes d'Armor	48	6	3	0	57
Finistère	55	9	4	0	68
Ille-et-Vilaine	79	11	4	0	94
Morbihan	15	11	4	1	31
Total	197	37	15	1	250

2.1.2. Résultats globaux

Postes offerts : 250
 Candidats inscrits : 3315
 Candidats présents aux épreuves écrites d'admission : 1183
 Candidats admis : 250
 Candidats inscrits sur liste complémentaire : 98
 Admis/présents aux épreuves écrites d'admission : 21,1%

2.1.3. Résultats par concours

CRPE Session 2020	Nombre de postes offerts	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats présents	Nombre de candidats déclarés admis	Seuil d'admission sur 20	Moyenne générale du 1 ^{er} candidat admis sur 20	Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire	Seuil d'inscription sur liste complémentaire sur 20
Concours externe	187*	2856	1020	197*	15,34	19,19	98	14,53
Concours externe spécial langue régionale	43*	96	64	37*	8,67	14,71	/	/
Troisième concours	15	350	96	15	14,19	16,75	/	/
Second concours interne spécial langue régionale	5*	13	3	1*	9,76	9,76	/	/

*Les reports de postes sont autorisés par l'article 5 du décret n°90-680 du 1er août 1990 relatif au statut particulier des professeurs des écoles.

2.1.4. Résultats par épreuve

Épreuves écrites d'admission

- Épreuve écrite de français

CRPE Session 2020	Nombre de candidats présents	Moyenne sur 20	Moyenne sur 40
Concours externe	1020	12,18	24,36
Concours externe spécial langue régionale	64	10,77	21,53
Troisième concours	96	10,29	20,57
Second concours interne spécial langue régionale	2	11,07	22,13

- Épreuve écrite de mathématiques

CRPE Session 2020	Nombre de candidats présents	Moyenne sur 20	Moyenne sur 40
Concours externe	1008	13,01	26,02
Concours externe spécial langue régionale	64	10,82	21,64
Troisième concours	94	11,08	22,15
Second concours interne spécial langue régionale	2	9,38	18,75

- Épreuve écrite de breton

CRPE Session 2020	Nombre de candidats présents	Moyenne sur 20	Moyenne sur 40
Concours externe spécial langue régionale	63	7,57	15,13
Second concours interne spécial langue régionale	3	4,86	9,72

2.2. Concours de recrutement de professeurs des écoles privés

2.2.1. Postes offerts par département

CRPE session 2020	Concours externe	Concours externe spécial langue régionale	Concours externe spécial langue régionale Diwan*	Second concours interne	Total
Côtes d'Armor	13	1	3	1	18
Finistère	10	2	6	1	19
Ille-et-Vilaine	45	2	0	1	48
Morbihan	14	3	2	1	20
Total	82	8	13*	4	107*

* Deux contrats ont été offerts dans le département Loire-Atlantique pour la session 2020.

2.2.2. Résultats globaux

Postes offerts : 107

Candidats inscrits : 1760

Candidats présents aux épreuves écrites d'admission : 713

Candidats admis : 107

Candidats inscrits sur liste complémentaire : 30

Admis/présents aux épreuves écrites d'admission : 15%

2.2.3. Résultats par concours

CRPE Session 2020	Nombre de postes offerts	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats présents	Nombre de candidats déclarés admis	Seuil d'admission sur 20	Moyenne générale du 1 ^{er} candidat admis sur 20	Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire	Seuil d'inscription sur liste complémentaire sur 20
Concours externe	82	1570	638	82	15,5	18,88	30	15,06
Concours externe spécial langue régionale	8	57	24	8	10,41	14,35	/	/
Concours externe spécial langue régionale Diwan	13	51	20	13	9,73	13,92	/	/
Second concours interne	4	82	31	4	13,41	14,78	/	/

2.2.4. Résultats par épreuve

2.2.4.1. Épreuves d'admissibilité

- Épreuve écrite de français

CRPE Session 2020	Nombre de candidats présents	Moyenne sur 20	Moyenne sur 40
Concours externe	638	12,06	24,12
Concours externe spécial langue régionale	24	10,95	21,89
Concours externe spécial langue régionale Diwan	20	11,19	22,38
Second concours interne	31	11,37	22,73

- Épreuve écrite de mathématiques

CRPE Session 2020	Nombre de candidats présents	Moyenne sur 20	Moyenne sur 40
Concours externe	637	12,45	24,9
Concours externe spécial langue régionale	24	9,59	19,18
Concours externe spécial langue régionale Diwan	20	9,75	19,5
Second concours interne	31	10,63	21,25

- Épreuve écrite de breton

CRPE Session 2020	Nombre de candidats présents	Moyenne sur 20	Moyenne sur 40
Concours externe spécial langue régionale	24	6,91	13,82
Concours externe spécial langue régionale Diwan	20	11,09	22,17